

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2016

### **Extension bibliothèque et salle du CM : attribution du lot 4 Menuiseries intérieures – Mobilier**

Après nouvelle consultation, une seule entreprise a répondu. Le CM accepte à l'unanimité de retenir la proposition de l'entreprise Lavergne pour un montant de 33 182.65 € HT (offre de base tranche ferme) et de 45 324.02 € HT (offre de base tranche conditionnelle) avec options 1 et 3 pour 846.45 € HT et 18.59 € HT soit un total de 79 371.71 € HT.

### **Maison Carrier : location lot n°2**

Le Maire fait part de l'installation de la podologue à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016 avec un loyer de 260.72 € et 40 € charges mensuelles. Le CM autorise à l'unanimité le Maire à signer le contrat de bail et à faire bénéficier la locataire de 6 mois de gratuité pour se constituer une clientèle.

### **Urbanisme**

Le Maire propose que la commune achète une parcelle sur la RD703 vers Aillac (accès à la Goulême) pour l'agrandissement de l'aire des conteneurs des déchets. La parcelle ayant une surface de 195 m<sup>2</sup>, le Maire demande au CM d'en proposer 300 € et de formaliser la vente par un acte administratif. Le CM accepte à l'unanimité.

Le Maire demande au CM de l'autoriser à lancer la consultation d'un bureau d'étude ou de voir avec la CCPF pour le suivi du dossier par le chargé de mission pour la modification du règlement du PLU suite à la délibération du 18.12.2015.

### **Création de poste**

Suite aux possibilités d'avancement de grade, le Maire propose au CM de créer un poste d'Adjoint Technique Principal 1<sup>ère</sup> classe. Par ailleurs, le Maire fait part de la volonté de l'agent d'être muté pour rapprochement familial. Après discussion, le CM accepte à l'unanimité la création de poste.

### **Maison Carrier**

Le Maire fait part d'un devis pour la signalétique des praticiens de la Maison Carrier pour un montant de 1 105 € HT. Le CM donne son accord pour la commande de la signalétique et du totem pour la Maison médicale comme celui installé à la Maison Carrier.

### **Point sur les dossiers en cours**

Bulletin municipal : la distribution sera faite dans les 15 jours.

### **Comptes-rendus des commissions**

CCPF : le Maire fait part de différentes décisions prises fin 2015 et début 2016 en Conseil Communautaire : l'harmonisation des compétences et la prise de compétence PLUi, des demandes de DETR pour l'extension de la Maison de Santé et un complément d'aménagement des combles de l'ancienne gare de Rouffillac.

Monique Tréfeil fait part d'une présentation des travaux de renaturation de l'ancienne gravière de Veyrignac par le technicien « nature environnement » de la CCPF ; une journée ballade découverte est prévue le 22 mai 2016 à l'occasion de la fête de la nature.

### **Questions diverses**

- Demande avis emplacement réservé : demande d'avis sur le maintien des emplacements réservés pour la route prévue sur l'assiette de la piste cyclable entre Madrazès et Vialard ; ce projet de route a été abandonné. Le CM à l'unanimité donne un avis favorable à l'abandon de ce projet.

- invitation de la commune d'Artolsheim à l'inauguration de leur nouvelle école le 12 mars 2016 : JP Traverse et C Sougnoux représenteront le CM.

- course cycliste le 24 avril 2016 : le CM accepte à l'unanimité l'achat de coupes pour chaque catégorie.

- informations du SICTOM du Périgord Noir : comparatif des ratios KG/HAB entre 2014 et 2015 : pour les ordures ménagères de 370 à 357.3 et pour le tri sélectif de 48.6 à 54.24.

- article dans l'Essor sur les variations de populations dans les communes du Sarladais : au 1<sup>er</sup> janvier 2013 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la commune compte 1 601 habitants soit 20 habitants d'augmentation par rapport à 2012.

Le prochain CM est fixé au vendredi 4 mars 2016 à 19h30 avec vote des comptes administratifs en présence de Monsieur le Percepteur.

La séance est levée à 20h30.

A Carsac-Aillac, le 5 février 2016